

Encadrant.e technique

Chantier d'insertion Espaces verts

Fiche de Poste

I. Contexte

Halage est une association de L'Île-Saint-Denis fondée il y a 30 ans, œuvrant dans l'insertion par l'activité écologique pour participer à construire une économie urbaine plus inclusive, plus circulaire, plus verte. Elle cherche à répondre à une double préoccupation : la solidarité avec les personnes en recherche de stabilité sociale ou professionnelle et la préservation de l'environnement.

Plusieurs pôles d'activités permettent d'approcher la réalisation de cet objectif général :

- Les chantiers d'insertion par l'activité économique (chantiers espaces verts et ferme florale) répartis dans le nord-est parisien (75, 92, 93, 95) et employant près de 90 personnes ;
- Le jardin solidaire « L'Univert » de la Goutte d'Or à Paris, projet de remobilisation autour de l'activité de jardinage ;
- Le centre de formation certifié Qualiopi, agréé pour le CAP agricole Jardinier Paysagiste et le Titre Professionnel Ouvrier Horticole. Sont également développées des formations pré-qualifiantes aux nouvelles pratiques de l'agriculture urbaine pour les demandeurs d'emploi, et de découverte des métiers de la transition écologique pour les jeunes en décrochage scolaire ;
- Les bâtiments coopératifs du PHARES (aujourd'hui en cours de travaux) et de la Balise situés à L'Île-Saint-Denis, qui propose des espaces locatifs à des structures de l'ESS ;
- Le projet Lil'Ô qui propose depuis 2018 la transformation d'une ancienne friche industrielle de 3,6 ha en un laboratoire de reconquête de la biodiversité, espace d'apprentissage et d'expérimentation sur la nature en ville ;
- Le projet Fleurs d'Halage, ferme florale en chantier d'insertion, qui connaît aujourd'hui une nouvelle phase de développement sur le territoire.

II. Définitions

Définition de l'emploi et nature de l'activité

Au sein d'un ACI et dans le cadre de son projet d'accompagnement, l'encadrant.e technique, pédagogique et social(e) encadre des salarié.e.s polyvalent.e.s autour d'un support d'activités techniques et participe à l'ensemble des aspects liés aux parcours d'insertion.

Conditions, lieu et nature de l'activité

L'activité s'exerce en structure atelier et chantier d'insertion (ACI), en extérieur (chantiers, jardin, domaines publics...)

Niveau et prérequis en relation avec la Convention Collective Nationale des Ateliers Chantiers d'Insertion

Au niveau A, l'emploi nécessite un minimum d'expérience professionnelle ou de formation, prérequis de l'emploi repère. Au niveau B, l'emploi nécessite des compétences techniques spécifiques ou une expérience professionnelle. Il nécessite la capacité à expliquer à d'autres les programmes de travail ou d'actions pour obtenir un résultat, ou à faire se développer du savoir-être, ou à faire travailler ensemble des pairs.

III. Positionnement hiérarchique et fonctionnel

Placé sous l'autorité du coordinateur chantiers et du responsable du pôle espaces verts et naturels, qui a une autorité opérationnelle sur l'ensemble des encadrant.e.s de chantier, il/elle garantit la bonne mise en œuvre des parcours d'insertion en lien avec l'accompagnement et la formation.

IV. Tâches

1. Encadrement des équipes de salariés en insertion

- Organiser le travail sur les différents chantiers et gérer les équipes
- Diriger les salariés et les stagiaires sur les chantiers et terrains d'application et veiller à leur encadrement technique
- Rendre compte du comportement des salariés sur chantier au coordinateur et au chargé.e d'accompagnement
- Remplir les feuilles journalières de présence et d'information sur l'activité.

2. Actions sur les chantiers

- Conduire les travaux
- Faire des propositions d'aménagement paysager
- Participer aux réunions de chantier
- Etablir, périodiquement des comptes rendus de chantier

3. Gestion du matériel

- S'assurer du bon entretien et du suivi du matériel (outillage, véhicules, etc.) et en rendre compte
- Prévoir, en temps utiles, les réparations à effectuer sur la base de vie. Identifier les besoins nouveaux en matériel
- Acheter le petit matériel nécessaire et en rendre compte

4. Formation

- Assurer, en cas de besoin, des modules de formation ayant rapport avec l'aspect technique des chantiers

5. Vie associative

- Participer aux actions de communication et de sensibilisation de l'association dans le domaine de l'environnement
- Participer à la conception de nouvelles actions de chantier

Cette liste de tâches n'est pas exhaustive et pourra évoluer ponctuellement et temporairement en fonction de la situation et des besoins de l'association.

PROFIL CANDIDAT(E)

- Diplôme professionnel de niveau V, ou IV, ou III (CAP/BEP/bac pro/BTS, ou titre homologué de formation continue) du secteur d'activité, ou un autre niveau avec une expérience de plusieurs années dans l'activité exercée.
- Bonne connaissance du cadre légal de l'insertion professionnelle est un plus.
- Connaissances de base en droit du travail.



- Compétences : travaux paysagers, gestion de zones humides, aménagement forestiers, reconnaissance botanique, utilisation de tous les outils thermiques usuels, tailles douce ou raisonné des arbres et arbustes.
- Permis B exigé
- Utilisation de l'outil informatique ;
- Aisance relationnelle, forte capacité d'écoute et de proposition ;
- Bonne aptitude pédagogique et managériale ;
- Bonne capacité d'analyse et de synthèse.
- Intérêt pour l'objet social de l'association et partage des valeurs de la structure

STATUT ET CONDITIONS PARTICULIERES

- CDD de remplacement d'une période de 3 mois minimum
- Durée de travail : 35 h par semaine
- Lieu de travail : Divers chantiers (75, 92, 95) et siège de l'association (93) et départements limitrophes
- Niveau A ou B classification Halage / Convention Collective Nationale des ACI (coefficient 308 ou 341), soit entre 2054,36 € et 2274,47 € brut mensuels selon expérience
- Passe Navigo 50% (Zone RATP).
- Frais téléphoniques couverts

Pour candidater, envoyer le CV par courriel (audrey.bernard@halage.fr, recrutement@halage.fr) ou le déposer à la Coordination Chantier à Halage, 7 Quai du Saule Fleuri 93450 L'Île Saint Denis.

Prise de poste : dès que possible